France . Les prisons, «la Chrétienté dans une version Inquisition»

12/12/2012 à 19h35

Pierre Lumbroso, avocat à la cour de Paris, et Christian Séranot, décrivent les conditions de détention dans les quartiers d'isolement dans les prisons françaises à travers un récit coécrit avec El Hadj Omar Top, détenu multirécidiviste, «à l'histoire singulière».

La Cour européenne des droits de l'homme condamne chaque année la France pour les traitements infligés aux détenus. En revanche, ce qui se passe dans les quartiers d'isolement est moins connu du public. On a affaire à ce qui peut s'apparenter à de la torture. La France apparaît toujours parmi les derniers, en Europe, dans les classements d'Amnesty International, les gens doivent le savoir. Comment expliquez-vous cela ? :

En élevant le débat, derrière ce discours autour de la prison se cache des préceptes profondément religieux. On est en plein cœur de la chrétienté. (Pierre Lumbroso)

P.L : **Il suffit d'évoquer le terme de «cellule», à l'instar des cellules monacales pour s'en rendre compte.** Il suffit également d'observer l'architecture des centres de détention dont la structure est à l'image des églises romanes ; ou de réfléchir sur cette logique d'expiation des péchés que la justice cherche à imposer aux prisonniers pour aussi s'en rendre compte.

C.S : C'est effectivement à cette fonction «d'expiation, et d'amendement des fautes» que Michel Foucault faisait déjà référence dans ses écrits ; précisément dans Surveiller et punir. Il faut aussi noter qu'en France, c'était l'Eglise qui rendait la justice jusqu'à la Révolution Française. Dans ce pays, la tradition a donc toujours été de mettre les Hommes

convaincus de méfaits à l'isolement, afin qu'ils puissent méditer sur la portée de leurs actes et que Dieu puisse leur pardonner…

Chrétienté dans une version plutôt Inquisition alors…

P.L : Oui, on emploie les moyens nécessaires pour parvenir à l'objectif, même si cela passe par la torture. Il y a vingt-deux ans lorsque je suis devenu avocat, j'avais effectué un stage à la prison de la Santé, et j'ai pu voir qu'il y avait encore ce qu'on appelait des cellules de «contention» où on gardait un détenu agité sur une planche de bois, attaché à des lanières, pendant une quinzaine de jours s'il le fallait.

Respect Magazine